

Questionnaire des adhérents & habitants du CIQ Saint-François – Fuveau

Janvier 2020

Pouvez-vous envisager de mettre à l'ordre du jour de la prochaine mandature les demandes suivantes, si vous êtes élus à la Mairie de Fuveau ?

Jas de Bassas :

- Un éclairage public intelligent dans l'impasse du Jas de Bassas conduisant au Centre commercial Europe, comme cela est demandé depuis 2013 ? **Oui**
- Un véritable accès piéton, poussette et PMR au Centre commercial au bout de l'impasse du Jas de Bassas ? **Oui**

Rond-point de l'Europe :

- Un éclairage public ? **Oui, en énergie renouvelable**
- Un cheminement piéton sécurisé par des passages protégés tout autour du rond-point ? **Oui**

Avenue Maréchal Leclerc :

- Une restructuration de la gare routière ? (Oui/Non)
- Une urbanisation à visage humain, le long de l'avenue, devenue un axe urbain, intégrant une stratégie de réduction du transit des véhicules sur la RD 46, qui passent par cet axe pour des trajets de liaison Aubagne-Rousset, au lieu de passer par la Barque ? (Oui/Non)

Le centre ville de Fuveau actuel est trop petit pour une ville de plus de 10 000 habitants. Nous pensons que le centre ville doit s'étendre le long de cette avenue, qui doit être plus qu'une simple voie de circulation, avec enfilade et sans réel attrait, la gare routière, le centre des pompiers, les services techniques et le Casino. Il devient nécessaire d'urbaniser cette voie de circulation, insécure sur le plan de la sécurité routière, sans vie réelle et coupant de façon absurde le centre actuel de tout le quartier saint François. Il faudrait, en continuité avec le boulevard Célestin Barthélémy et de part et d'autre du rond point, réfléchir à une restructuration globale, incluant de nouveaux équipements structurels dont la commune a besoin(le choix est vaste parmi les propositions que nous faisons : maison des jeunes, maison de la solidarité, pôle culturel, etc.) mais aussi de nouveaux petits commerces, une place publique, etc.). Nous engagerons, si nous sommes élus, un large débat citoyen sur cette restructuration globale intégrant la gare routière.

A court terme, nous sommes bien sûr pour une limitation immédiate de la vitesse de circulation sur cette voie.

Pares-vues en plastique :

- Quelle est votre position sur les pares-vues en plastique (inesthétiques et source de pollution) visibles sur le domaine public (exemple : services techniques) et la possibilité de remplacer par des haies végétales ? **Contre**

RD 96 (entre le rond-point de l'Europe et le carrefour avec le chemin de Saint-François) :

- Un déplacement des limites d'agglomération sur cette portion de route de l'autre côté de la RD 96 pour, en priorité, la sécuriser avec une réduction de la vitesse du trafic ? **oui**

Groupe scolaire Ouvière :

- La mise en place d'une réflexion sur les possibilités de désengorgement du groupe scolaire surdimensionné et sur une refonte de la carte scolaire favorisant les déplacements piétons ? **oui**
- La mise aux normes du trottoir entre l'école élémentaire Ouvière et le parking Guérin Marchi. **oui**

Chemin de Saint-François :

- Confirmation de la mise en place d'un collecteur pour le tout à l'égout dans le cadre de l'urbanisation du pré de l'Ouvière, du début du chemin de Saint-François jusqu'au N°69 (Carrefour avec feu tricolore) ? **oui**

Chemin de Saint-François (partie haute entre l'entrée des lotissements « La Bégude & L'Ouvière » et le carrefour avec la RD 96) :

- Un éclairage public, comme cela est demandé depuis 2013 ? **Oui, en énergie renouvelable**
- Une reprise du tracé dangereux du dernier virage ? **oui**
- Un déplacements en retrait de la voirie des 4 containers poubelles (ordures ménagères et emballages) à l'angle de l'impasse de la Farigoule ? **oui**
- Une solution pour stopper les éboulements récurrents de terre et de pierres ? **oui**
- La suppression du rond-point giratoire malcommode devant l'entrée des lotissements « La Bégude & L'Ouvière » et son possible remplacement par un marquage au sol en peinture ? **oui**
- La mise en abattage des pins qui menacent de tomber sur le chemin ? **oui**
- La reprise du pluvial inopérant (plusieurs avaloirs sont situés du mauvais côté de la chaussée par rapport à la pente de la voirie) ? **oui**
- La reprise en peinture de ligne blanche continue devenue non visible ? **oui**

- La limitation du tonnage autorisé à 3,5 T (habitations en mitoyenneté immédiate en contrebas ?
oui

Carrefour Chemin de Saint-Francois/RD 96 :

- Un éclairage public du carrefour ainsi qu' autour de l'abribus du ramassage scolaire ? **Oui, en énergie renouvelable**

RD 56 E (entre le rond-point du cimetière et le pont au carrefour avec le RD 96) :

- Un déplacement des limites d'agglomération sur cette portion pour en priorité sécuriser les accès aux nombreuses habitations ? **oui**

- Obtenir du Département une diminution de la vitesse autorisé ? **oui**

- Obtenir la sécurisation du débouché du lotissement « Les Jardins du Repos » ? **oui**

Merci pour votre attention et votre participation